



## Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement

Fondée en 1898, la Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement, a pour objet d'étudier l'histoire qui se rattache au territoire de l'ancien et de l'actuel arrondissement (événements, monuments, œuvres d'art, hommes célèbres ou obscurs...) et de faire connaître cette histoire. Elle est reconnue d'utilité publique.

Outre les conférences mensuelles ouvertes à tous (dans la mesure des places disponibles),

### CINQ BONNES RAISONS D'ADHÉRER OU DE RENOUELER SON ADHÉSION

- avoir accès à la bibliothèque et à la documentation de la Société sur l'histoire de l'arrondissement (RV ou permanence le mercredi matin) ;
- participer aux visites, promenades et excursions organisées pour les sociétaires ;
- recevoir la revue annuelle, *Bulletin de la Société historique du VI<sup>e</sup> arrondissement*, comprenant des articles historiques sur l'arrondissement ;
- recevoir la *Lettre d'information de la Sh6*, lettre électronique envoyée sur une base mensuelle ;
- recevoir le programme des conférences de la Société.

## Cotisation 2022

Monsieur, Madame,

Prénom :

NOM :

Pour les couples, 2<sup>ème</sup> prénom et nom :

Adresse postale :

Tél. :

Mel. :

@

renouvelle / demande mon adhésion à la Société historique du VI<sup>e</sup> et adresse, ci-joint, ma cotisation

- par chèque bancaire à l'ordre de la Société
- ou par virement (IBAN : FR76 1820 6002 0365 0151 7926 595)

Un reçu fiscal est envoyé.

À Paris, le .....

**Signature**

#### *Montant des cotisations*

Membre actif :	<b>32 €</b>
Couple :	<b>48 €</b>
Étudiant :	<b>10 €</b>
Bienfaiteur à partir de	<b>60 €</b>
Collectivité :	<b>100 €</b>